

# ACTION URGENTE

## RDC. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS DÉTENU AU SECRET

**Le 21 janvier, le défenseur des droits humains Christopher Ngoyi Mutamba a été arrêté par des hommes armés en uniforme de la police militaire à Kinshasa. On ignore toujours où il se trouve et il risque d'être victime d'une disparition forcée, de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.**

**Christopher Ngoyi Mutamba** a été arrêté le 21 janvier vers 20 h 30 dans le quartier Victoire à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Des hommes armés en uniforme de la police militaire l'ont forcé à monter dans une Jeep blanche non immatriculée.

Le 22 janvier, des hommes armés en civil se sont rendus à son domicile avec un mandat de perquisition. Ils ont saisi certains de ses documents.

Bien que les autorités congolaises aient déclaré que Christopher Ngoyi Mutamba était détenu par les autorités judiciaires et comparaitrait devant un tribunal, on ignore toujours où se trouve cet homme. Sa famille et ses avocats n'en savent pas davantage. Christopher Ngoyi Mutamba n'a pas été inculpé par les autorités congolaises.

Il risque d'être victime de torture et d'autres formes de mauvais traitements. Par le passé, la détention au secret de défenseurs des droits humains a donné lieu à des disparitions forcées, des homicides, des actes de torture et d'autres mauvais traitements.

Christopher Ngoyi Mutamba doit être libéré immédiatement, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi et traduit en justice. L'article 18 de la Constitution congolaise dispose que toute personne placée en détention provisoire doit être libérée ou déférée à une autorité judiciaire compétente dans les 48 heures.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en français ou dans votre propre langue :**

- demandez aux autorités congolaises de révéler immédiatement où se trouve Christopher Ngoyi Mutamba et de veiller à ce qu'il puisse immédiatement consulter l'avocat de son choix, entrer en contact avec sa famille et bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- exhortez-les à veiller à ce qu'il ne soit pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements ;
- priez-les instamment de libérer cet homme ou de l'inculper d'une infraction dûment reconnue par la loi.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 12 MARS 2015 À :**

Ministre de la Justice et des Droits humains

Alexis Tambwe Mwamba  
Ministère de la Justice et des Droits humains

P.O Box 3137

Kinshasa/Gombe, RDC

Fax : +243 8805521

Courriel : [min-droitshumains@yahoo.fr](mailto:min-droitshumains@yahoo.fr)

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Procureur général de la République

Flory Kabange Numbi

P.O Box 7016 Kinshasa 1

Kinshasa, RDC

Courriel : [pgr\\_rdc@yahoo.fr](mailto:pgr_rdc@yahoo.fr)

Formule d'appel : *Dear Attorney*

*General, / Monsieur le Procureur*

*général de la République,*

**Copies à :**

Premier ministre

Augustin Matata Ponyo

Primature

5, avenue Roi Baudoin

Kinshasa/Gombe, RDC

Courriel : [contact@primature.cd](mailto:contact@primature.cd),

[primaturedc@yahoo.fr](mailto:primaturedc@yahoo.fr),

[cabinet@primature.cd](mailto:cabinet@primature.cd)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la RDC dans votre pays (adresse/s à compléter) :** nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## RDC. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS DÉTENU AU SECRET

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Christopher Ngoyi Mutamba est le président de Synergie Congo culture et développement, organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits humains, et le coordonnateur de la Société civile de la RDC. Il est aussi membre du réseau Sauvons la RDC, coalition de partis d'opposition et d'organisations de la société civile opposés à la modification de la Constitution ou de tout autre texte de loi en vue de prolonger le mandat du président Kabila au-delà de décembre 2016.

Entre le 19 et le 21 janvier, des manifestations, dont certaines ont dégénéré, se sont déroulées à Kinshasa. Les manifestants s'opposaient à la modification du Code électoral. Ils soupçonnaient la majorité au pouvoir de conditionner l'organisation des élections présidentielle et législatives aux résultats d'un recensement général de manière à prolonger le mandat du président Kabila au-delà de décembre 2016. Pendant les manifestations, des dizaines de personnes ont été tuées, plusieurs ont été blessées et des centaines ont été arrêtées par les agents chargés du maintien de l'ordre .

Nom : Christopher Ngoyi Mutamba  
Homme

AU 23/15, AFR 62/001/2015, 29 janvier 2015